



En échange de l'acceptation par Veyrier de violer en quelque sorte les termes du contrat qui la lie à l'Etat de Genève, M. Hodgers pourrait envisager de construire immédiatement une partie du quota de logements prévus pour la Fondation communale (en fait pour les enfants des habitants de Veyrier) en formules PPE ou loyers libres. L'astuce proposée par M. Hodgers est d'ériger ces logements sur les terrains qui auraient dû être utilisés au-delà de 2030.

Dans cette «proposition HODGERS» qualifiée de «mauvaise proposition» par Veyrier, la commune perdrait dans l'immédiat sa principale source de financement (le centre commercial) et devrait assumer quasiment seule les frais importants liés à cette première étape de construction. A ceci s'ajoute le fait que Veyrier perdrait son quota de logements situés à proximité des futurs équipements communaux (dont l'école primaire) et que ces logements seraient remplacés par d'autres situés beaucoup plus loin et dans un secteur qui n'aurait pas dû être densifié avant 2030.

Toujours dans cette séance du 19 juin 2014, M. Hodgers entendait différer les travaux routiers à charge de l'Etat et ne donnait plus aucune garantie quant à l'arrivée des transports publics en même temps que les premiers habitants.

Dans ce changement de cap à 180 degrés justifié par une durée excessive de la procédure d'attribution du centre commercial à une entité de distribution et, par conséquent, d'un retard dans la construction de logements, l'Etat de Genève semble avoir oublié l'essentiel: l'accord signé il y a plus de deux ans garantissait que les constructions puissent démarrer quasi immédiatement, sans oppositions de la part des associations de quartier qui avaient été étroitement associées à cet accord.

Avec ce changement de cap, M. Hodgers n'a plus aucune garantie de pouvoir déposer un PLQ puis une autorisation de construire sans déclencher les foudres des riverains et probablement de la commune de Veyrier:

Tout ce qui avait été négocié en matière de mobilité, transports, affectations, étapes et durées des travaux, qualité de vie avec l'arrivée de commerces faisant cruellement défaut aux Veyrites, etc... est maintenant remis en question.

Cette volte-face de la part de l'Etat a pour conséquence qu'au lieu de 285 logements, il n'y en aura plus que 225 dans cette première étape. Dans un contexte de crise du logement... c'est à ne plus rien y comprendre.

Comme le préconise régulièrement Pic-Vert, le lancement et la réussite de projets de constructions n'est possible que dans le cadre de relations de confiance seules à même de permettre le dialogue et la concertation entre toutes les parties prenantes. Il est ici particulièrement surprenant de constater qu'au plus haut niveau institutionnel, il n'apparaît pas possible d'assurer la continuité des décisions de l'Etat! Dans ce cas particulier, Pic-Vert Assprop Genève ne comprend pas comment les négociations et la décision prise par celui qui aujourd'hui est devenu le Président du Conseil d'Etat, François Longchamp puissent être ainsi remises en cause. Dans ces conditions comment est-il encore possible d'instaurer un climat de travail susceptible de favoriser la construction de logements dans le canton de Genève?

Pic-Vert Assprop Genève suit avec une très grande attention ce dossier car nous préconisons de dialoguer avec nos autorités pour trouver des solutions. Pourrions-nous alors maintenir cette position?

Allez... ce n'est rien de plus qu'une nouvelle *genferei* et soyons optimistes car Veyrier, dispose de magistrats pour qui, une parole donnée et signée est sacrée. Nous osons espérer qu'il en sera de même pour nos magistrats cantonaux. ■

Publicité

SPÉCIALISTE CLÉS & SERRURES

www.cles-ch.com
6, chemin du Repos - 1213 Petit-Lancy
Tél. + 41 (0)22 793 03 83

TRITTENFID SA

Déclarations fiscales, conseils fiscaux,
impôts immobiliers, comptabilité et révision
Ancien contrôleur fiscal (affaires immobilières)
et chef service de taxation

■

18, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg - Tél. 022 342 27 01 - Fax 022 342 27 21
E-mail: trittenfid@bluewin.ch

Member of Nexia International, a Worldwide Network of Independent Accounting Firms



Alors qu'ailleurs les projets s'enlisent, l'Etang émerge



Christina Meissner
Députée, Membre du comité

Déclasser des zones ne suffit pas. Pour construire du logement, la maîtrise foncière est primordiale, de même qu'une volonté partagée d'élaborer le projet dans le cadre d'un processus participatif tenant compte des désirs des habitants, des besoins des propriétaires concernés et des contraintes pour les communes.

Le projet des Grands Esserts à Veyrier (image ci-dessus) aurait pu être exemplaire. Hélas, les tergiversations de l'Etat relatives dans l'article ci-contre montrent qu'on est encore loin de tout accord constructif. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'ambitieux projet

de Praille Acacias Vernets (PAV) ne parvient pas à sortir de terre lui non plus. A notre grand regret d'ailleurs, car on ne peut rêver mieux en terme de situation pour construire. Rêver est hélas le terme adéquat. Au PAV, on n'est pas près de voir des tours. Dix après le lancement du projet, les plans se succèdent, les chefs de projet aussi, et sur le terrain toujours rien. Là aussi, faute de maîtrise foncière et de concertation avec les usagers du site actuel, l'Etat a mal évalué la faisabilité du projet pour lui-même mais aussi pour les entreprises situées sur le site et qui sont au bénéfice aujourd'hui d'un droit de superficie. Il fait machine arrière face à la dure réalité des chiffres et remet en question les accords passés rendant de fait, le projet encore plus aléatoire. Quant au projet des Cherpines, la densité négociée ne permet pas de faire tourner les plans financiers. Résistera-t-elle face aux communes menacées d'étranglement financier et face aux coups de boutoirs de la

Confédération qui s'insurge sur le gaspillage de terres agricoles genevoises? Tous ces exemples montrent qu'en matière d'aménagement, l'*alleingang* planificatrice de l'administration cantonale menée aux dépens des communes et des habitants est une méthode qui a vécu. Sans participation et motivation partagée, sans finances à la hauteur, pas un clou ne sera planté, seuls les projets le seront. Genève attend toujours le quartier qui donne envie. Envie d'y vivre.

Le quartier de l'Etang exemplaire?

C'est un projet dense et ambitieux, porté par un promoteur soucieux de faire bien et de faire avec toutes les parties prenantes. Avec la commune et avec les riverains par le biais d'un processus participatif itératif tenant compte des remarques des uns et des autres. Le projet évolue et avance pour l'heure sans heurts, un fait suffisamment rare pour être souligné. ■

Publicité

JS RÉNOVATION DE FENÊTRES

- Pose de verres isolants
 - Menuiserie
- Jean Simond**

202, route de Veyrier
1234 Vessy

Natel 076 380 47 57
Tél. 022 784 30 04

www.publi-annonces.ch

publi annonces
RÉGIE PUBLICITAIRE PRESSE & INTERNET

Pour votre publicité dans 
N'hésitez pas à contacter: **M. Alain Dieudonné**

PUBLI ANNONCES SA
Rue de la Charpente 3 / CP 194
1219 Le Lignon - Genève
T 022 308 68 79 • M 076 219 59 99
F 022 342 56 12 • ad@publi-annonces.ch